



INFO Village

LA gazette mensuelle
de Chaumont-sur-Loire

Septembre 2026



Rédaction : Maire de Chaumont-sur-Loire



Informations municipales



Nous profitons de la distribution du bulletin municipal annuel de notre commune pour adresser à tous les foyers l'édition de **septembre 2026 d'INFO Village**. Depuis juin 2020, la Municipalité édite chaque mois cette lettre d'information et l'adresse par courrier électronique à toutes celles et ceux qui en ont fait la demande. Les habitants nous ayant signalé ne pas disposer d'adresse mail la reçoivent dans leur boîte aux lettres en version papier (80 foyers environ).

Beaucoup d'informations passent par INFO Village et ses lecteurs sont ainsi informés très régulièrement de la vie de la commune (Conseil Municipal, législation, événements, vie associative, ...). Cette lettre traduit notre volonté d'**informer** au mieux les habitants et de les **associer** chaque fois que possible.

Si vous ne la recevez pas et que vous souhaitez en être destinataire, merci de donner votre adresse électronique au secrétariat de Mairie ou de prévenir que vous n'avez pas de boîte mail. Vous pouvez également la retrouver en téléchargeant l'application Intramuros. Vous trouverez si besoin des **exemplaires papier à l'accueil de la Mairie**.

Le **bulletin annuel** présente la nouvelle équipe municipale élue en mars dernier ainsi que les délégations des membres du bureau (Maire, Adjoint, Conseiller Délégué). Il est accompagné de son supplément « **Bien Vivre à Chaumont-sur-Loire** » qui liste les commerçants, artisans, restaurants et autres professionnels de la commune. Il vous parvient cette année un peu tard et nous vous prions de nous en excuser. Rappelons toutefois qu'il est un complément à l'information régulière que vous recevez par ailleurs.

Bonne lecture à toutes et tous, et au plaisir de vous croiser prochainement !



Agenda du mois :

Tous les vendredis :
Marché saisonnier de 15h à 20h jusqu'au 25 septembre

Mardi 1^{er} septembre :
Rentrée des élèves

Samedi et dimanche 5 et 6 septembre :
Ball-trap par la société de chasse (les Varennes)

Samedi 19 septembre :
Portes ouvertes de la bibliothèque municipale et de la Maison

Dimanche 20 septembre :
Bourse multi-collections salle de la Renaissance

Vendredi 25 septembre :
Dernier marché de saison de 15h à 20h. Accueil des nouveaux habitants à 19h

Samedi 26 septembre :
Soirée de fermeture de la guinguette Parc de la Paix

Mardi 6 octobre :
Festival de contes Amies Voies salle de la Renaissance par la bibliothèque municipale

Prochains Conseils Municipaux



2 septembre
6 octobre
2 novembre
5 janvier

Vœux de la Municipalité
Samedi 16 janvier 2027

Mairie de Chaumont-sur-Loire - 02-54-20-98-41
accueil@chaumontsurloire.fr

Vie associative : infos de rentrée

La **Maison** reprendra les **après-midi jeux** chaque 1^{er} dimanche du mois dès septembre. Rdv donc **dimanche 6 septembre**, de 15h à 18h au 18 rue du Maréchal Leclerc.

L'association « **la Maison - tiers lieu** » envisage d'assurer une **permanence** sur le temps d'ouverture de la bibliothèque (vendredi de 17h à 19h). L'occasion de rencontrer les habitants, d'échanger, de recueillir des idées, des envies, ...

La 1^{ère} permanence sera **vendredi 4 septembre**.

L'association **Gym Détente Loisirs** reprend ses activités **mardi 8 septembre** de 18h45 à 19h45h à l'école. 1^{ère} séance sans engagement.



Une **nouvelle association sportive** à Chaumont-sur-Loire ? Cela se pourrait bien... Des infos prochainement !



Zoom urbanisme, voirie et vivre ensemble, quelques rappels

Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Les rondins installés rue du Village Neuf en 2024 ont rendu la libre circulation aux piétons. Un peu de civisme est nécessaire au niveau du carrefour, route de Montrichard ou encore dans le lotissement, d'autant qu'il existe des solutions, dans les cours, les garages ou sur les parkings dédiés.

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de **maintenir propre le trottoir devant son logement** et ce jusqu'au caniveau, avec la nécessité de s'assurer du bon fonctionnement des avaloirs pour l'écoulement des eaux de pluie. S'il n'existe pas de trottoir, cette disposition s'applique sur une largeur d'1,20m.

Chaque propriétaire ou locataire doit assurer l'**entretien régulier de sa parcelle** pour ne pas que la végétation envahisse le voisinage, déborde sur la voie publique ou augmente les risques de propagation en cas de départ de feu.

Tous les travaux de **modification des extérieurs** (portail, huisseries, enduits, ...) sont soumis à déclaration. En cas de non respect, en plus d'exposer le propriétaire à un procès-verbal, la responsabilité de l'artisan peut être engagée. Au moindre doute, et afin d'éviter tout désagrément et obligation de régularisation ou mise en conformité, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Informations citoyennes : bienvenue aux nouveaux habitants !

Notre commune est classée « commune touristique » depuis 1972. Cette tradition de l'accueil concerne bien sûr aux touristes. Elle s'applique aussi à celles et ceux qui font le choix de venir vivre dans notre beau village. Depuis 2020, la Municipalité organise un **temps convivial dédié aux nouveaux habitants**. C'est l'occasion de rencontrer les membres des associations, les élus de la commune, de connaître les chantiers en cours et ceux à mener.

Être accueilli et se sentir bienvenu aide à **s'intégrer**, permet de **connaître rapidement d'autres habitants**, de se constituer un réseau amical et pourquoi pas de **donner l'envie de s'impliquer** dans les associations et la vie communale.

Ainsi, la Municipalité est heureuse d'accueillir tous les nouveaux habitants, chaumontais depuis septembre 2025 (ou avant si vous n'aviez pas pu venir l'an dernier).

Ce sera à l'occasion du **dernier marché de saison**, place des Bateliers **vendredi 25 septembre à 19h**. Nous partagerons le verre de bienvenue autour des saveurs des artisans et exposants du marché.

Habitants et représentants des associations sont bienvenus !



Accueil des nouveaux habitants en septembre 2025

Infos santé : Pharmacies de garde en septembre et octobre

septembre : 6 : la Chapelle / 13 : Chailles / 20 : St Sulpice / 27 : les Montils

octobre : 4 : Chouzy / 11 : Herbault / 18 : la Chapelle / 25 : Onzain

Défibrillateurs au camping, salle de la Renaissance, à la Mairie et au restaurant scolaire près du stade.



**Don de sang 2026 à Onzain 15h - 19h salle de Rostaing :
7 octobre, 9 décembre**

